

Luxembourg, le 20 avril 2016

## **Constitution de microlux, première institution de microfinance pour le Luxembourg et la Grande Région**

En date du jeudi 31 mars 2016, l'ADA (Appui au Développement Autonome), l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) et BGL BNP Paribas, en présence du FEI (Fond Européen d'Investissement), ont signé l'acte notarié constituant microlux, la première institution active en microfinance pour le Luxembourg et la Grande Région. Spécialistes de la microfinance et de l'entrepreneuriat social, les 4 partenaires souhaitent ainsi soutenir et permettre la création ou le développement d'activités de clients individuels ou entreprises sociales n'ayant pas accès au crédit bancaire «traditionnel».

### **Microlux, un projet innovant au service des microentrepreneurs et des entrepreneurs sociaux**

Au-delà de financer ces activités sous forme de microcrédits, l'objectif de microlux est d'offrir un soutien spécifique aux entreprises sociales, ce qui est une nouveauté par rapport à ce qui est proposé par les institutions de microfinance dans d'autres pays européens.

### **Une offre de services financiers et d'accompagnement adaptés aux besoins des entrepreneurs**

Pour remplir sa mission, microlux offre une palette élaborée de services pour répondre au mieux aux besoins de ses clients. D'une part, microlux proposera du coaching, de l'encadrement et des formations assurés par une équipe de bénévoles formés aux techniques du coaching et de la microfinance. Et d'autre part, microlux proposera 3 types de crédits : un microcrédit d'un montant maximum de 15.000 euros, un prêt nommé « micro + » pour les activités qui ont déjà débuté (montant maximum de 20.000 euros), et, finalement, un prêt dédié à l'entrepreneuriat social (montant maximum de 25.000 euros).

### **Une organisation en place pour relever les défis de la microfinance au Luxembourg et à terme en Grande Région**

Microlux démarrera ses activités au mois de juin 2016 avec l'embauche de deux gestionnaires encadrés par un Conseil d'administration constitué de représentants des 4 partenaires.

L'activité de microlux a été autorisée par la CSSF et par le Ministère de l'Economie. La nouvelle institution sera domiciliée à la Maison de la Microfinance, au 39, rue Glesener à Luxembourg-Ville.

[info@microlux.lu](mailto:info@microlux.lu)

[www.microlux.lu](http://www.microlux.lu) (en cours de construction)

### **A propos de l'ADA**

Depuis 20 ans, ADA s'engage à développer l'offre de microfinance au service des populations exclues des circuits bancaires classiques. Notre action consiste à renforcer l'autonomie et les capacités des institutions de microfinance (IMF), des associations de professionnels et des réseaux. Elle apporte également un appui aux gouvernements pour soutenir et structurer le secteur de la microfinance au niveau régional ou national. Dans ce but, nous sommes capables de proposer et de développer des produits de microfinance spécifiques et innovants, impactant positivement la vie de milliers de personnes, d'organiser des formations et des enseignements à destination des professionnels de la microfinance qui agissent dans et pour le Sud, ainsi que de conseiller et de soutenir les IMF dans leur recherche de fonds. De plus, nous avons fait le choix d'être présents dans le domaine de la recherche pour anticiper les futurs besoins du monde de la microfinance et pour mesurer l'impact social de nos actions. Notre souplesse nous permet d'adapter chaque projet en fonction des besoins de nos partenaires et des réalités du terrain.

ADA, dont le siège se situe au Luxembourg, gère un budget annuel de 10 millions d'euros et compte 40 employés.

ADA bénéficie du Haut Patronage de S.A.R la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg.

### **A propos de l'ADIE**

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui, en France, aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 160 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 116 000 entreprises.

En 2015, elle a financé plus de 18 000 personnes et ainsi permis la création de 225 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%. Au-delà de la France, l'Adie contribue au développement de la microfinance en Europe et dans le bassin méditerranéen avec Microstart en Belgique, Taysir en Tunisie, AFI en Grèce et Microlux au Luxembourg.

#### **A propos de BGL BNP Paribas**

BGL BNP Paribas ([www.bgl.lu](http://www.bgl.lu)) se positionne parmi les toutes premières des grandes banques du Grand-Duché de Luxembourg. La banque propose à ses clients particuliers, professionnels, Banque Privée et entreprises une gamme de produits particulièrement large. Au Luxembourg, BGL BNP Paribas occupe la première place pour la clientèle professionnelle et les PME, et la deuxième place pour la clientèle des particuliers. Elle est par ailleurs leader en bancassurance. En 2015, BGL BNP Paribas a été reconnue Banque de l'Année au Luxembourg par le magazine international The Banker.

Avec microlux, le groupe BNP Paribas est désormais engagé dans la microfinance sur ses 4 marchés domestiques : au Luxembourg donc, mais également en France, avec l'ADIE ; en Italie avec PerMicro et en Belgique avec microStart. Au-delà de ces engagements, le Groupe est actif dans le soutien d'instituts de microfinance (IMF) dans le monde, notamment là où la Banque est présente. BNP Paribas soutient par exemple 15 IMF en Inde et 2 au Maroc. Par ailleurs, elle propose à ses clients et à ses salariés des investissements indirects dans des fonds de microfinance, notamment au Luxembourg à travers le Luxembourg Microfinance and Development Fund (LMDF). En 2015, plus de 630 millions d'euros ont été investis par le Groupe dans le secteur de la microfinance et de l'entrepreneuriat social.

#### **A propos du FEI**

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est d'aider les microentreprises et PME européennes à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. Par son action, le FEI favorise la réalisation des objectifs de l'UE à l'appui de l'innovation, de la recherche-développement, de l'esprit d'entreprise, de la croissance et de l'emploi.

#### **Contact presse microlux**

Rémy Jacob, Président de microlux,  
[info@microlux.lu](mailto:info@microlux.lu)  
+352 621 198 512